



Près de 10 % des élèves arrivent en 6^e avec au moins un an de retard

Parmi les 46 000 élèves des Pays de la Loire entrés pour la première fois en classe de 6^e à la rentrée 2014, 9,7 % ont un retard scolaire d'au moins un an. Ce taux, légèrement inférieur à celui de France métropolitaine (10,1 %), place l'académie de Nantes au 11^e rang des 26 académies métropolitaines. Si ce taux est en nette diminution depuis 10 ans, la probabilité de retard scolaire pour un élève varie toujours fortement selon ses caractéristiques sociodémographiques (nationalité, sexe) et celles de sa famille (profession des parents). Elle varie également en fonction de la situation géographique.

Claire Ropers, Rectorat de l'académie de Nantes

À la rentrée 2014, les collèges des Pays de la Loire scolarisent 47 400 élèves en classe de 6^e. Cet effectif est stable par rapport à 2013, après deux années de baisse. La rentrée 2011 avait en effet connu un « pic » lié à l'arrivée au collège de la génération née en 2000, plus nombreuse que les autres.

Parmi ces 47 400 élèves scolarisés en 6^e en septembre 2014, 46 000 y sont entrés pour la première fois. Cette population de primo-entrants arrive très majoritairement au collège à l'âge normal, mais un certain nombre d'entre eux accuse une année ou plus de retard sur le cursus ordinaire, en raison généralement d'un ou plusieurs redoublements à l'école primaire. Ils sont 4 400 dans ce cas, représentant 9,7 % de la population des primo-entrants, un taux légèrement inférieur à celui de France métropolitaine (10,1 %). L'académie de Nantes se situe au 11^e rang sur les 26 du classement des académies métropolitaines les moins touchées par le retard scolaire des élèves entrant au collège. Le taux de retard varie de 7,2 % pour Paris à 13,9 % pour la Corse.

Le taux de retard (*définitions*) à l'entrée en 6^e est de 11,1 % pour les élèves entrant dans le public alors qu'il est de 7,8 % dans le privé : sur 10 élèves en retard d'un an à l'entrée en 6^e, 3 sont donc des élèves du privé alors qu'ils représentent 4 des primo-entrants sur 10.

1 Moins d'un élève sur dix en retard à l'entrée en 6^e

Effectifs des primo-entrants en classe de 6^e des Pays de la Loire

	Effectifs	%
En avance	1 263	2,6
"À l'heure"	40 323	87,6
1 an de retard	4 413	9,7
Au moins 2 ans de retard	41	0,1
Total primo entrants en 6^e	46 040	100

Champ : primo-entrants en 6^e scolarisés dans l'académie de Nantes (public et privé sous contrat).

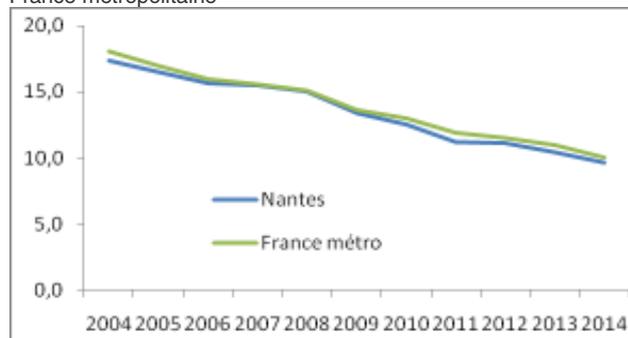
Source : base élèves 2014 (Ministère de l'Éducation nationale).

Le retard scolaire à l'entrée en 6^e a considérablement diminué en dix ans

Ces dernières années, les politiques nationales mises en œuvre localement ont eu un très net impact sur le taux de redoublement. Alors qu'en 2004, 17,4 % des élèves entrant en 6^e dans les Pays de la Loire présentaient un retard scolaire d'un an ou plus, ils sont en proportion près de deux fois moins nombreux dans ce cas en 2014. Au niveau national, l'évolution est similaire (*figure 2*).

2 Un retard à l'entrée en 6^e en forte baisse depuis 2004

Taux de retard annuels en 6^e dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine



Champ : primo-entrants en 6^e scolarisés dans l'académie de Nantes (public et privé sous contrat).

Source : bases élèves 2004-2014 (Ministère de l'Éducation nationale).

À l'échelle internationale, la France reste cependant l'un des pays où les redoublements sont les plus fréquents. L'enquête PISA 2012 (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) met en évidence que 28,4 % des élèves français de 15 ans ont déjà redoublé au moins une fois, alors qu'ils sont seulement 12,4 % en moyenne dans les pays de

l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Davantage de retard scolaire dans les catégories socioprofessionnelles les moins élevées

Les garçons sont plus souvent en retard que les filles : 10,7 % ont pris au moins une année de retard au cours du cycle primaire, contre 8,6 % des filles dans l'académie de Nantes. La proportion d'élèves en retard varie également en fonction d'autres caractéristiques sociodémographiques, notamment de la catégorie socioprofessionnelle des parents. Dans l'académie de Nantes, 2,6 % des enfants de cadres entrent au collège avec au moins un an de retard tandis qu'ils sont 13,4 % dans ce cas dans les ménages ouvriers (figure 3). Les écarts sont très marqués entre les élèves de nationalité française et ceux de nationalité étrangère : ces derniers sont 31,6 % à commencer le cycle secondaire avec au moins un an de retard.

La France apparaît comme un pays où les redoublements sont très liés à l'origine sociale. Selon l'enquête PISA 2012 menée sur les jeunes de 15 ans, en France, à niveau de compétence égal en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences, un élève issu d'un milieu défavorisé est deux fois plus susceptible d'avoir redoublé qu'un élève de milieu favorisé.

3 Un retard en 6^e nettement plus élevé dans les catégories socioprofessionnelles « défavorisées »

Taux de retard en 6^e dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine par catégorie socioprofessionnelle du responsable légal (en général le père) en 2014 (en %)

	Académie de Nantes	France métropolitaine
Cadres et assimilés	2,6	2,9
Professions intermédiaires	6,1	6,2
Agriculteurs exploitants	8,1	7,3
Artisans et commerçants	8,2	8,5
Employés	9,5	9,4
Retraités	13,1	15,5
Ouvriers	13,4	14,2
Sans activité	24,8	24,3
TOTAL	9,7	10,1

Champ : primo-entrants en 6^e scolarisés dans l'académie de Nantes (public et privé sous contrat).
Source : base élèves 2014 (Ministère de l'Éducation nationale).

Par ailleurs, les élèves issus d'une école primaire relevant de l'éducation prioritaire ou située dans une zone urbaine sensible

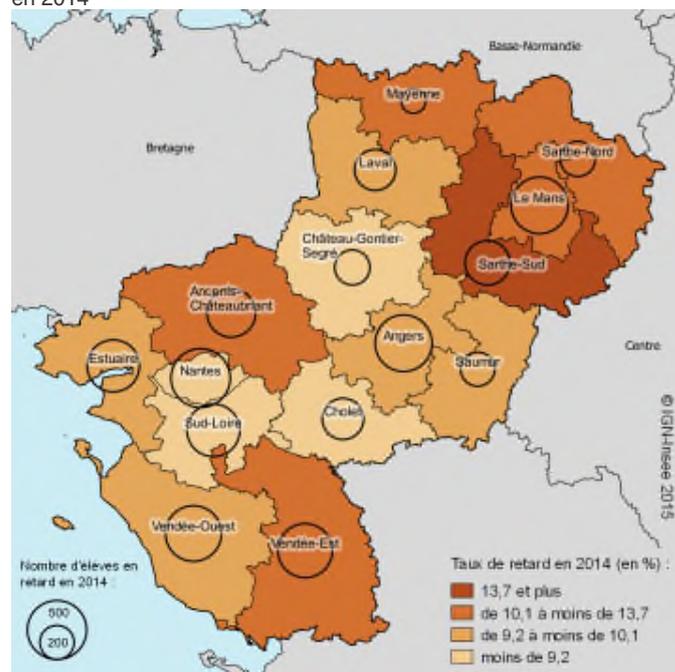
(ZUS) sont plus nombreux à arriver en retard en 6^e (respectivement 17,5 % et 20 % à la rentrée 2014).

Davantage de retard scolaire dans la Sarthe

Le taux de retard varie selon les territoires. Il est plus élevé dans l'est de la région. Dans la Sarthe, il est supérieur à la moyenne française (figure 4). Avec 11,9 % de retard à l'entrée au collège, le département se classe au 84^e rang sur 96 départements métropolitains. C'est dans le bassin d'éducation et de formation (définitions) de Sarthe-Sud que le taux de retard est le plus élevé (13,7 %). Les bassins de Mayenne, Vendée-Est et Ancenis-Châteaubriant présentent également un taux de retard supérieur à la moyenne régionale. A contrario, dans les bassins de formation de Sud-Loire, Cholet, Nantes et Château-Gontier-Segré, le taux de retard est inférieur à 9,2 %.

4 Un retard à l'entrée au collège plus marqué dans l'est de la région

Taux de retard en 6^e par bassin de formation de l'académie de Nantes en 2014



Champ : primo-entrants en 6^e scolarisés dans l'académie de Nantes (public et privé sous contrat).
Source : base élèves 2014 (Ministère de l'Éducation nationale).

Définitions

Retard scolaire : un élève présente un retard scolaire lorsqu'il a au moins une année de retard par rapport à un cursus normal, c'est-à-dire une scolarité sans interruption, ni redoublement, ni saut de classe. Autrement dit, les élèves en retard en 6^e sont ceux qui ont 12 ans ou plus au 1^{er} janvier de l'année scolaire considérée. Les élèves qui arrivent à l'âge de 11 ans sont dits « à l'heure ».

Taux de retard : le taux de retard d'une académie est calculé en rapportant le nombre d'élèves scolarisés dans cette académie et en retard à l'entrée en 6^e, au nombre total d'élèves primo-entrants en 6^e scolarisés dans cette académie à la rentrée 2014. Sont pris en compte les élèves scolarisés dans les établissements publics et privés sous contrat, sous tutelle du ministère de l'éducation nationale.

Les bassins d'éducation et de formation : les bassins d'éducation et de formation sont un découpage infra-départemental relevant de la compétence du recteur. Ils tiennent compte des parcours de formation des élèves et des caractéristiques des territoires et sont au service de l'animation et de la cohérence de l'action pédagogique.

Insee des Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES
Cedex 2

Directeur de la publication :
Jean-Paul FAUR

Rédacteur en chef :
Sylvain DUVERNE

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9808
© INSEE Pays de la Loire
Janvier 2015

Pour en savoir plus :

- Mattenet J. et Sorbe X., **Forte baisse du redoublement : un impact positif sur la réussite des élèves**, DEPP, Note d'information, n° 36, novembre 2014.
- Baccaïni B., De Lapasse B. et Lebaupin F., **Le retard scolaire à l'entrée en 6^e : plus fréquent dans les territoires les plus défavorisés**, Insee, Insee Première, n° 1512, septembre 2014.
- Couston O. et Rocher T., **Le redoublement au cours de la scolarité obligatoire : nouvelles analyses, mêmes constats**, DEPP, Les dossiers évaluations et statistiques, n°166, mai 2005.